

B. Bonheur et politique

La question de savoir si le bonheur est le but de la vie se décline naturellement dans la réflexion politique. En ce sens, la sphère politique constitue l'enjeu de nos réflexions morales précédentes (si le bonheur est le but à atteindre, il faut en faire un objectif politique : l'option philosophique choisie déterminera un choix politique). Mais nous verrons que la prise en compte de la question au niveau politique permet aussi d'apporter de nouveaux éléments de réponse.



1. Le bonheur doit être le but de la politique

Ainsi, si nous appliquons l'idée la plus simple, selon laquelle le but de la vie est d'atteindre le bonheur, et que les morales ne sont qu'un moyen d'y parvenir, nous serons enclins à faire du bonheur le but de toute politique. C'est au nom de ce principe utilitariste que l'idée d'un « droit au bonheur » a fleuri dans les constitutions des pays occidentaux à partir de la fin du XVIII^e siècle (cf. Saint-Just), par exemple dans la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis :

Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur.

Déclaration d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, 1776

2. Le bonheur ne doit pas être le seul but de la politique

Tocqueville, penseur politique du XIX^e siècle, fut le témoin de changements politiques, sociaux et économiques considérables, puisqu'il fut contemporain du passage de la société d'Ancien régime à la société moderne, démocratique et égalitaire. Il jugeait cette évolution de manière très mitigée. En particulier, avec une remarquable perspicacité, il a cru pouvoir déceler dans cette évolution une tendance possible vers une forme de totalitarisme insidieuse :

Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes²² pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres (...)

Au-dessus de ceux-là s'élève un pouvoir immense et tutélaire²³, qui se charge seul d'assurer leur jouissance et de veiller sur leur sort. Il est absolu, détaillé, régulier, prévoyant et doux. Il ressemblerait à la puissance paternelle si, comme elle, il avait pour objet de préparer les hommes à l'âge viril ; mais il ne cherche, au contraire, qu'à les fixer irrévocablement dans l'enfance ; il aime que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir. Il travaille volontiers à leur bonheur ; mais il veut en être l'unique agent et le seul arbitre ; il pourvoit à leur sécurité, prévoit et assure leurs besoins, facilite leurs plaisirs, conduit leurs principales affaires, dirige leur industrie, règle leurs successions, divise leurs héritages ; que ne peut-il leur ôter entièrement le trouble de penser et la peine de vivre ?

(Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, 1835-1840)

Le bonheur ne doit pas être le seul but de la politique, dit Tocqueville : il est tout aussi important – voire beaucoup plus important – que les citoyens soient responsables et adultes.

²² Comme un jeune chat jouant avec sa queue, dirait Goethe.

²³ Qui joue le rôle de tuteur, c'est-à-dire qui prescrit aux citoyens ce qu'il est bien de faire.

Un pouvoir qui infantiliserait les citoyens en assurant leur bonheur serait comme une « mère poule » : confortable, mais affaiblissant et aliénant : ce ne serait finalement qu'une forme lénifiante d'asservissement.

Aujourd'hui, par exemple, la diminution des droits et libertés individuelles et la croissance du pouvoir tutélaire de l'État sont admises, dans la plupart des pays occidentaux, au nom de la sécurité. « Désormais la sécurité est au-dessus des lois », écrivait Foucault en 1977 (*Dits et écrits*, III, § 211). Foucault a théorisé cette évolution : nous passerions, selon lui, du paradigme de la loi au paradigme de la norme : d'un rapport de pouvoir centré sur l'idée de *gouvernement* à un rapport de pouvoir qui prend pour modèle la *gestion* : gestion économique (gestion d'entreprise), gestion biologique (hygiène et médecine), gestion sociale, etc., tiennent désormais lieu de politique. Aujourd'hui, on ne juge et n'emprisonne plus les hors-la-loi : on les *soigne*. Le docteur a remplacé le geôlier. Il s'agit d'assurer le « bonheur » et surtout la « sécurité » de la population, ce matériau humain désormais placé en permanence sous perfusion étatique et sous caméra de surveillance. Nous reparlerons plus loin, de manière plus détaillée, de cette évolution vers ce que Foucault appelle le « biopouvoir » (pouvoir sur la vie).

Pour l'instant, retenons l'idée suivante : le bonheur n'est pas le seul but de la vie. Même si on admet que la morale et l'éthique sont au service du bonheur, il faut reconnaître que le bonheur ne saurait être le seul but de la politique : la liberté, l'autonomie, voire l'autarcie des individus sont tout aussi importantes. Nous pouvons nous attendre à des restrictions analogues à l'idée que le bonheur est le seul but de la vie, même en dehors de la sphère politique.